

---

**Procès-verbal de la séance spéciale du conseil d'arrondissement  
tenue le mercredi 24 octobre 2007 à 19 h  
530, avenue Davaar à Outremont**

---

**PRÉSENCES :**

M. Louis Moffatt, Maire suppléant et conseiller du district de Claude-Ryan  
Mme Ana Nunes, Conseillère du district de Jeanne-Sauvé  
M. Claude B. Piquette, Conseiller du district de Joseph-Beaubien

**AUTRES PRÉSENCES :**

M. Pierre Beaudet, Directeur du Service des services administratifs  
M. Daniel Fleury, Directeur du Service des travaux publics  
M. André Olivier, Directeur du Service des loisirs et de la culture  
Me Marie-France Paquet, Secrétaire d'arrondissement  
M. Pierre Winner, Directeur de l'arrondissement par intérim

---

**Ouverture de la séance**

En l'absence de monsieur le maire, le secrétaire d'arrondissement invite les membres du conseil à désigner un président de la séance.

---

**CA07 16 0131**

**Désignation d'un président de la séance**

Il est proposé par Claude B. Piquette

appuyé par Ana Nunes

De désigner monsieur le conseiller Louis Moffatt à titre de président de la présente séance.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

10.02

---

Monsieur Moffatt procède ensuite à la lecture de l'invocation et passe en revue les points de l'ordre du jour.

---

**CA07 16 0132**

**Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement**

Il est proposé par Claude B. Piquette

appuyé par Ana Nunes

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10.03

---

**Période de questions du public**

La période au cours de laquelle les personnes présentes posent des questions au conseil se tient de 19 h 04 à 19 h 12.

---

**CA07 16 0133**

**Désignation du maire suppléant de l'arrondissement**

Attendu qu'en vertu de l'article 20.2 de la Charte de la ville de Montréal (L.R.Q., chapitre C-11.4), le conseil d'arrondissement peut désigner, parmi ses membres, un maire suppléant de l'arrondissement;

Attendu qu'en vertu de l'article 56 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., chapitre C-19), le conseil désigne un maire suppléant de l'arrondissement pour la période qu'il détermine;

Attendu qu'il y a lieu de désigner un conseiller comme maire suppléant de l'arrondissement d'Outremont suite à la démission de la conseillère Marie Cinq-Mars;

Il est proposé par Ana Nunes

appuyé par Claude B. Piquette

DE DÉSIGNER monsieur Louis Moffatt à titre de maire suppléant de l'arrondissement pour la période s'étendant du 24 octobre 2007 au 14 avril 2008.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

51.01

---

### **Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire suppléant déclare la séance close.

La séance est levée à 19 h 15.

70.01

---